

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE 79220
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 SEPTEMBRE 2024

Conseillers municipaux en fonction : 13

Conseillers municipaux présents : Mme Aline BOURLON, Mme Isabelle BOUTIN, M. Gérard EPOULET, M. Guillaume FILLION, M. Olivier FOUILLET, M. Alexandre PENNINGER, Mme Evelyne MENARD, M. Quentin VIGNAULT, Mme Charlotte MORICHON, Mme Sonia DEBORDE.

Absents excusés :

Mme Dominique CHAUSSERAY, M. Serge NERRIÈRE, M. Geoffrey CHARLET,

Date de la convocation : 13/09/2024

Secrétaire de séance : Mme Evelyne MENARD

1/ APPROBATION du compte rendu du 05/09/2024

Aucune remarque n'étant émise, le compte-rendu du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

2/ DELIBERATIONS

➤ **Délibération 31/2024** : Poste de 4^{ème} adjoint au Maire.

M. le Maire informe les membres du Conseil municipal de la réception d'un courrier de la Préfecture en date du 06 septembre 2024, actant la démission de M. GALLIEZ, en tant que 4^{ème} adjoint et de son souhait de ne pas rester membre du Conseil municipal.

Conformément à l'article L2122-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient, dans un délai de 15 jours, de procéder à la nomination d'un 4^{ème} adjoint.

Monsieur le Maire demande aux membres de l'Assemblée s'il y a un volontaire pour accepter ce poste et précise que le poste de 4^{ème} adjoint peut rester vacant.

M. Alexandre PENNINGER propose sa candidature au poste de 4^{ème} adjoint.

Après dépouillement des votes à bulletins secrets est élu au poste de 4^{ème} adjoint au Maire, M. Alexandre PENNINGER, avec 8 voix pour et 2 votes blancs.

Le rang des adjoints est désormais celui-ci :

Mme Aline BOURLON	1 ^{ère} adjointe
M. Olivier FOUILLET	2 ^{ème} adjoint
Mme Sonia DEBORDE	3 ^{ème} adjointe
M. Alexandre PENNINGER	4 ^{ème} adjoint

➤ **Délibération 32/2024** : Avenant à la délibération 44/2021 relative à la fixation des indemnités du Maire et des adjoints.

M. Le Maire explique que la délibération n°44/2021, en date du 21 octobre 2021, fixant les indemnités du maire et des adjoints, ne comporte pas en annexe le tableau détaillé des indemnités attribuées à chacun et qu'il est nécessaire de rectifier cette omission afin d'assurer la transparence et la conformité de la délibération aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Considérant que le quatrième adjoint, visé par la préfecture le 6 septembre 2024, a présenté sa démission ;

Il est décidé de rectifier la délibération n°44/2021 comme suit :

Annexe : délibération le tableau détaillé des indemnités du maire et des adjoints en vigueur au 21 octobre 2021 de la délibération initiale.

Les autres dispositions de la délibération n°44/2021 restent inchangées.

Il est pris acte de la démission du quatrième adjoint, effective à compter du 6 septembre 2024.

Le tableau des indemnités est mis à jour en conséquence de cette démission.

Annexe : délibération 32/2024 le tableau détaillé des indemnités du maire et des adjoints **en vigueur à compter du 19 septembre 2024**, incluant notamment les nouvelles indemnités attribuées à M. Alexandre PENNINGER, 4^{ème} adjoint au Maire suite à son élection en date du 19 septembre 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de valider l'avenant des indemnités des élus ainsi que le nouveau tableau des indemnités.

➤ **Prochain Conseil municipal : Jeudi 24 octobre 2024 à 18h15**
Fin du Conseil à 19H25.